



Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

8997^e séance

Jeudi 17 mars 2022, à 10 heures

New York

Provisoire

Présidente : M^{me} Alhefeiti (Émirats arabes unis)

Membres :

Albanie	M ^{me} Dautllari
Brésil	M. de Almeida Filho
Chine	M. Zhang Jun
États-Unis d'Amérique	M. DeLaurentis
Fédération de Russie	M. Nebenzia
France	M ^{me} Broadhurst Estival
Gabon	M ^{me} Bongo
Ghana	M. Agyeman
Inde	M. Ravindran
Irlande	M. Flynn
Kenya	M ^{me} Toroitich
Mexique	M. de la Fuente Ramírez
Norvège	M ^{me} Juul
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Dame Barbara Woodward

Ordre du jour

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2022/64)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2022/64)

La Présidente (*parle en arabe*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2022/237, qui contient le texte d'un projet de résolution déposé par la Norvège.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2022/64, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales.

Le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Albanie, Brésil, Chine, France, Gabon, Ghana, Inde, Irlande, Kenya, Mexique, Norvège, Émirats arabes unis, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique

Votent contre :

Néant

S'abstiennent :

Fédération de Russie

La Présidente (*parle en arabe*) : Le résultat du vote est le suivant : 14 voix pour, zéro voix contre et une abstention. Le projet de résolution est adopté en tant que résolution 2626 (2022).

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration après le vote.

M^{me} Juul (Norvège) (*parle en anglais*) : En tant que rédactrice sur l'Afghanistan et le renouvellement du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), je tiens à remercier tous les membres du Conseil de leur collaboration constructive durant le processus qui a conduit à l'adoption de la

résolution 2626 (2022) aujourd'hui, laquelle renouvelle le mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan pour une année supplémentaire.

Cette résolution envoie un message clair, à savoir que le Conseil soutient fermement l'appui continu de l'ONU en faveur du peuple afghan, qui est confronté à des problèmes sans précédent et à l'incertitude. Elle dote la MANUA d'un mandat solide et robuste pour promouvoir un dialogue politique inclusif, suivre la situation relative aux droits de l'homme et en rendre compte, et continuer de faciliter l'aide humanitaire et de répondre aux besoins essentiels, ainsi que pour collaborer avec tous les acteurs afghans – y compris les Taliban – sur toutes ces questions.

La résolution exprime une préoccupation particulière concernant la situation des femmes et des filles en Afghanistan. Elle renforce le mandat de la MANUA en matière de surveillance et de signalement des violations, atteintes et représailles contre les femmes. Hormis le renforcement du mandat visant à promouvoir la participation des femmes afghanes au dialogue et à la prise de décisions concernant leur avenir et celui de leur pays, la résolution reconnaît que les enfants sont touchés de manière disproportionnée par la crise complexe en Afghanistan. Elle charge donc la MANUA de poursuivre son travail indispensable consistant à surveiller et signaler les atteintes et à renforcer la protection des enfants.

En outre, l'Afghanistan a connu sa pire sécheresse depuis 27 ans. Tout en nous félicitant d'avoir inclus dans le texte une référence importante à la sécheresse, nous sommes déçus que l'on n'ait pu se mettre d'accord sur la nécessité que les analyses et les rapports de la MANUA abordent également les risques de sécurité liés au climat.

Toutes les composantes de ce mandat renouvelé de la MANUA seront cruciales non seulement pour répondre à la crise humanitaire et économique immédiate, mais également pour contribuer à la réalisation de l'objectif global du Conseil de sécurité, à savoir la paix et la stabilité en Afghanistan. Nous remercions une fois de plus les membres du Conseil de leurs précieux efforts en vue de renouveler ce mandat et nous adressons nos sincères remerciements à toute l'équipe de la MANUA pour le travail inlassable qu'elle accomplit chaque jour dans l'intérêt du peuple afghan.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je voudrais, pour commencer, remercier la Norvège de son travail acharné en tant que rédacteur chargé de la résolution 2626 (2022).

Aujourd'hui, le Conseil de sécurité s'est exprimé d'une même voix pour appuyer une Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) robuste, apte à diriger et coordonner les efforts humanitaires urgents ; à appuyer les droits de tous les Afghans, y compris les femmes et les filles ; et à faire en sorte que les Taliban tiennent leurs engagements. Il est décevant qu'un membre du Conseil ait décidé de s'abstenir, au moment même où le travail de la MANUA est plus important que jamais.

Plus de 20 millions d'Afghans ont besoin d'une assistance urgente. Pour sa part, le Royaume-Uni a doublé son aide à l'Afghanistan pour l'exercice en cours, la faisant passer à 370 millions de dollars. Et le 31 mars, le Royaume-Uni, le Qatar, l'Allemagne et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires organiseront conjointement une conférence d'annonce de contributions pour lever des fonds au titre du plan de réponse humanitaire des Nations Unies. Nous encourageons les États Membres à faire preuve de générosité. L'adoption d'aujourd'hui garantit que la MANUA continuera de jouer un rôle clef dans la coordination de l'action des Nations Unies à mesure que celle-ci s'intensifie sur tous les plans.

Au-delà de la crise humanitaire, nous sommes particulièrement préoccupés par les représailles qui sont signalées contre d'anciens responsables gouvernementaux, ainsi que les attaques et actes d'intimidation visant des groupes minoritaires et la société civile. Nous nous inquiétons également des détentions et disparitions forcées, qui sont contraires aux normes internationales. En dépit de la baisse du nombre de victimes civiles, les Taliban doivent prouver que les groupes extrémistes ne peuvent plus prospérer dans le pays.

Je vais être claire : les Taliban ont un choix à faire. La communauté internationale a clairement exprimé ses attentes. Notre approche sera maintenant fonction des actions que les Taliban entreprennent.

La MANUA jouera un rôle déterminant à l'appui des droits de tous les Afghans, en promouvant une société inclusive à laquelle les femmes et les filles participent pleinement. Nous serons très vigilants pour déterminer si les Taliban honorent leur engagement concernant la rentrée des filles à l'école secondaire à la fin mars.

Pour terminer, je tiens à rendre hommage à la Représentante spéciale Lyons et à son équipe, et à réaffirmer la solidarité du Royaume-Uni avec le peuple afghan.

M. DeLaurentis (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : En premier lieu, les États-Unis tiennent à féliciter la Norvège de la manière coopérative et constructive dont elle a mené les négociations du Conseil de sécurité sur la résolution 2626 (2022).

L'adoption, par le Conseil de sécurité, d'un mandat nouveau et robuste pour la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) atteste de l'engagement durable de la communauté internationale auprès du peuple afghan et de l'action de l'ONU pour l'accompagner. Ce mandat donne à la MANUA les moyens d'exécuter diverses fonctions essentielles et de défendre les droits des Afghans dans tout le pays tandis qu'ils se heurtent à une multiplicité de défis urgents qui se renforcent mutuellement.

Avec cette résolution, le Conseil de sécurité charge la MANUA de faciliter, entre les parties prenantes afghanes et internationales, un dialogue axé sur la promotion d'une gouvernance inclusive, représentative, participative et à l'écoute des besoins de tous les Afghans, indépendamment de leur sexe, de leur origine ethnique ou de leur identité.

En matière de droits de l'homme, la MANUA conserve un mandat robuste qui consiste à surveiller la situation des femmes, des membres des minorités ethniques et religieuses, des personnes handicapées et d'autres populations vulnérables ou marginalisées, et à en rendre compte, ainsi qu'à défendre les personnes victimes de violences. Nous nous félicitons également que l'ONU puisse poursuivre son important travail de protection de l'enfance, qui va de pair avec les efforts du Conseil concernant les enfants et les conflits armés.

Élément très important, ce mandat garantit que la MANUA sera en mesure de poursuivre son action capitale pour promouvoir l'autonomisation des femmes et des filles, leur capacité d'exercer pleinement leurs droits humains et leurs libertés fondamentales, et leur participation pleine, égale et effective à tous les niveaux et à tous les stades de la prise de décision. Ce faisant, le Conseil de sécurité charge la MANUA non seulement de plaider en faveur des femmes en Afghanistan, mais de les considérer comme d'indispensables partenaires de son action.

Comme le Conseil de sécurité le note dans la résolution que nous venons d'adopter, l'amélioration du respect des droits de tous les Afghans et Afghanes revêt une importance cruciale en soi, mais contribue également aux conditions indispensables au développement

de l'Afghanistan. L'Afghanistan ne pourra pas prospérer si la moitié de la population se voit refuser l'accès à l'éducation ou n'est pas autorisée à travailler. Les États-Unis surveillent de près les actions des Taliban pour veiller à ce qu'ils honorent leur engagement de respecter les droits des femmes dans tout le pays.

Ce mandat garantit également que la MANUA continuera de contribuer aux efforts visant à remédier à l'urgence humanitaire omniprésente en Afghanistan et à la crise économique qui sévit dans le pays. Les États-Unis, qui sont le principal donateur d'aide humanitaire à l'Afghanistan, restent fermement engagés en faveur de l'action dont s'acquitte la MANUA pour faciliter les efforts sur le terrain des partenaires fournissant une aide humanitaire vitale aux Afghans.

Outre nos contributions humanitaires, nous continuons d'appuyer les mesures propres à relever les défis colossaux auxquels l'économie afghane est confrontée, comme le montrent les mesures que nous avons prises récemment pour protéger certains biens de la Banque centrale d'Afghanistan conservés aux États-Unis au profit du peuple afghan. Nous nous réjouissons à la perspective de poursuivre notre collaboration étroite avec l'ONU pour plaider en faveur d'une banque centrale afghane libre de toute interférence et conforme aux exigences techniques mondiales.

Le Conseil de sécurité a pris aujourd'hui une mesure de poids qui souligne à quel point il importe que l'ONU poursuive son action en Afghanistan tandis que le pays traverse une période charnière de son histoire.

M. Flynn (Irlande) (*parle en anglais*) : L'Irlande se félicite de l'adoption ce matin de la résolution 2626 (2022), qui renouvelle le mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Je tiens à exprimer notre sincère reconnaissance à la Norvège, en tant que rédacteur chargé de ce dossier, pour ses efforts inlassables en vue de parvenir à un accord sur un nouveau mandat pour la MANUA. Avec le vote d'aujourd'hui, le Conseil de sécurité a fait la preuve de son appui massif à l'action vitale dont s'acquitte la Mission en cette période extrêmement difficile pour le peuple afghan.

Après la prise de pouvoir par les Taliban en août, le peuple afghan a vu ses droits systématiquement rognés et son besoin d'une aide humanitaire urgente augmenter de manière exponentielle. L'Irlande se félicite donc que

le mandat de la MANUA la charge clairement d'œuvrer à l'appui du peuple afghan afin de contribuer à résoudre ces questions capitales.

Avec cette résolution, la MANUA dispose d'un fondement clair et sans ambiguïté pour engager le dialogue avec toutes les parties prenantes afghanes concernées en faveur d'un avenir meilleur pour l'Afghanistan et son peuple ; coordonner l'aide humanitaire urgente et la satisfaction des besoins humains fondamentaux ; faciliter le dialogue dans l'ensemble de la société afghane, l'accent étant mis sur la promotion d'une gouvernance inclusive, représentative et participative ; dialoguer aux fins de la promotion et de la protection des droits humains de tous les Afghans ; appuyer et promouvoir l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et leur participation pleine, égale, effective et sûre à tous les processus politiques et de dialogue ; appuyer l'autonomisation des filles et leur droit à l'éducation ; surveiller et signaler les violations et atteintes commises contre les enfants ; et promouvoir la stabilité et la paix en Afghanistan, pour tous les citoyens.

Dans le même temps, nous regrettons que le Conseil n'ait pas réussi à s'entendre sur l'inclusion d'une référence au climat et à la sécurité, à une époque où, en Afghanistan, le lien se fait de plus en plus évident.

Les voix des Afghanes ont résonné clairement dans la salle du Conseil au cours des sept derniers mois, des voix qui véhiculaient le message de millions de femmes et de filles dont la vie a été bouleversée lorsque les Taliban ont pris le pouvoir. Je tiens à saluer l'activisme courageux des Afghanes en butte aux intimidations, aux représailles, aux disparitions et aux meurtres. Elles ont défendu avec force leurs intérêts et ceux de leurs concitoyens. Leurs efforts et leurs sacrifices ont laissé leur marque.

À présent, les membres du Conseil de sécurité ont confié à la MANUA un mandat inspiré par ces courageux témoignages, un mandat qui défendra leurs droits et ceux de tous les Afghans. C'est maintenant, dans cette nouvelle réalité, que commence véritablement le plus dur du travail pour la MANUA, qui peut désormais être assurée du soutien de la communauté internationale et du plein appui du Conseil.

M^{me} Dautlari (Albanie) (*parle en anglais*) : L'Albanie se réjouit elle aussi de l'adoption de la résolution 2626 (2022), salue les efforts déployés par la Norvège en sa qualité de rédactrice pour préparer un texte solide et équilibré et félicite les membres du Conseil de cette réalisation.

Nous saluons la prorogation du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), qui, nous en sommes convaincus, se traduira par des résultats notables et tangibles pour le peuple afghan. Comme elle l'a déjà indiqué, l'Albanie souhaite que la MANUA dispose d'un mandat solide, car elle joue un rôle crucial en tant que passerelle entre la communauté internationale et toutes les parties prenantes concernées en Afghanistan. Cette mission claire et forte aux tâches étendues se concentrera sur les droits humains, les droits des femmes et des jeunes, l'assistance dans le domaine de la fourniture de l'aide humanitaire et d'autres tâches. Cela nous donne l'espoir d'une vie meilleure et plus radieuse pour tous les Afghans, en particulier les femmes et les filles.

L'Albanie est d'avis que le texte adopté constitue un premier pas positif pour aider la société afghane à retrouver une vie normale. Elle attend avec intérêt la mise en œuvre de la résolution et appuie fermement la Représentante spéciale du Secrétaire général.

M. de Almeida Filho (Brésil) (*parle en anglais*) : Je remercie la Norvège d'avoir conduit la négociation du texte de la résolution 2626 (2022) que nous venons d'adopter. Le Brésil comprend que la résolution reflète les préoccupations de la plupart des membres du Conseil et donne à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) un mandat solide à la hauteur des responsabilités de l'ONU en Afghanistan. Je remercie également les autres membres du Conseil de leur volonté de compromis au nom d'un objectif plus noble.

La résolution envoie un message clair au peuple afghan et aux autorités de facto, exprimant les attentes de la communauté internationale pour l'avenir de leur pays. Il s'agit notamment du respect des droits humains, de la protection des enfants et du traitement digne des femmes et des minorités.

En renforçant la composante politique de la Mission, le nouveau mandat consolide le rôle de médiateur de la MANUA. Il confirme également le rôle que joue la Mission en tant qu'agent du renforcement des capacités et des institutions durant cette période de transition.

Nous considérons que la coopération avec la MANUA offre aux parties prenantes afghanes la possibilité de mieux comprendre les préoccupations de l'ONU et de ses États Membres. Il appartient aux autorités compétentes d'indiquer la voie qu'elles souhaitent

suivre. Nous ne pouvons qu'espérer que leur choix sera celui d'un Afghanistan stable, prospère et digne pour tous ses citoyens.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : La Fédération de Russie a été contrainte de s'abstenir dans le vote sur la résolution 2626 (2022) prorogeant le mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), et ce, pour les raisons suivantes.

Dès le début des discussions sur le projet, nous avons essayé de faire comprendre à nos collègues du Conseil l'importance d'obtenir l'accord du pays hôte sur la présence de l'ONU. Il s'agit d'un impératif qui a été systématiquement pris en compte à chaque prorogation du mandat de la mission politique spéciale par le passé. Toutefois, cette fois-ci, l'évocation de cette nécessité s'est heurtée à l'opposition de ceux qui, depuis des années, poursuivent leur politique irresponsable en Afghanistan sans contribuer à régler les problèmes urgents du pays et qui au final ont abandonné la population à son sort.

Force est malheureusement de constater que l'on continue de ne tenir aucun compte des nouvelles réalités dans le pays et de promouvoir des approches non pertinentes. Il en résulte que l'entière responsabilité du règlement de la situation, ainsi que des risques éventuels qui y sont liés incombe à la MANUA. Comme toute autre mission des Nations Unies, la MANUA doit avoir un objectif réaliste. Nous lui souhaitons tout le succès possible, mais nous ne voulons pas être responsable si, à terme, elle n'est pas en mesure de remplir toutes les tâches qui lui ont été confiées. Nous ne voudrions pas que la MANUA se transforme en une « mission impossible » des Nations Unies.

L'appui des autorités de facto permettrait à la Mission de s'acquitter efficacement de son mandat et d'atteindre ses objectifs. En outre, ce serait une garantie pour la sécurité du personnel des Nations Unies, tout en lui donnant la possibilité d'accéder à des régions qui lui sont littéralement fermées depuis sept mois.

Enfin, il est important d'assurer une coopération plus ciblée entre la mission politique spéciale et les Taliban, comme cela est régulièrement évoqué dans les discussions sur la situation au Conseil. Le fait que cela n'est pas mentionné dans la résolution peut compromettre l'efficacité de la Mission dans l'accomplissement de son mandat et, de manière générale, saper les efforts internationaux visant à stabiliser la situation.

Comme l'a maintes fois souligné la cheffe de la MANUA, Deborah Lyons, dans ses exposés, la Mission pourrait jouer un rôle dans le renforcement des capacités des nouvelles autorités afin de traiter efficacement les questions politiques et de droits humains, en tenant compte des spécificités régionales et culturelles et en mettant l'accent sur les meilleures pratiques empruntées aux voisins régionaux, y compris l'Organisation de la coopération islamique. Les mesures qui ont été prises en vue d'une coopération avec les dirigeants des Taliban dans cette direction nous permettraient d'établir les bases d'une réconciliation nationale.

Dans notre travail sur le texte, nous avons été guidés avant tout par les intérêts du peuple afghan. Nous estimions que les objectifs clefs étaient de fournir une aide humanitaire et d'empêcher l'effondrement de l'économie. En cas de paralysie totale du système bancaire, de crise des liquidités et de restrictions, il est extrêmement important de résoudre rapidement ces questions sans conditions préalables ni réserves.

Nous considérons que les objectifs de la MANUA sont de coopérer efficacement au règlement de ce problème, de faciliter le dégel des actifs et d'œuvrer à un redressement durable du pays après le conflit. Nous espérons que les contacts entre la Mission et les donateurs permettront de réaliser des progrès concrets sur les questions de l'autonomie et de l'indépendance futures de l'économie afghane vis-à-vis du financement international.

C'est la clef pour préserver la stabilité, qui sera bénéfique pour tout le monde : l'Afghanistan, la région et le reste du monde. Dans le même temps, nous sommes reconnaissants aux rédacteurs norvégiens de leurs efforts pour harmoniser les positions des membres du Conseil de sécurité et de leur approche rationnelle de toutes les questions urgentes que j'ai évoquées précédemment. Nous prenons acte également de la prise en compte dans la résolution des menaces liées au terrorisme et à la drogue.

M. Zhang Jun (Chine) (*parle en chinois*) : Depuis le retrait des troupes étrangères en août dernier, l'Afghanistan est entré dans une phase critique de reconstruction pacifique. La Chine appuie le rôle important joué par l'ONU sur la question afghane et se félicite de la prorogation du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) afin de lui permettre de continuer à fournir une assistance pour parvenir à la paix, à la stabilité et au développement en Afghanistan.

Aider l'Afghanistan à sortir de sa crise humanitaire et économique est la tâche la plus urgente à l'heure actuelle et doit également être la priorité de la MANUA pour la période à venir. La MANUA doit mettre activement en œuvre le mandat énoncé dans la résolution 2626 (2022), exhorter les principaux pays donateurs à augmenter leur aide sans y adjoindre de conditions politiques et aider l'Afghanistan à améliorer les moyens de subsistance de la population. Nous attendons de la MANUA qu'elle aide l'Afghanistan à coopérer avec les institutions financières internationales pour relancer progressivement les activités commerciales et financières du pays et promouvoir le développement socioéconomique.

La résolution 2626 (2022) précise que les actifs afghans appartiennent au peuple afghan, ce qui reflète l'opinion commune de la communauté internationale. Conformément au mandat clair du Conseil de sécurité, la MANUA doit aussi jouer un rôle de coordination pour favoriser le dégel des actifs dans le pays concerné. Nous appelons ce pays à accélérer ses efforts pour restituer sans condition ces avoirs au peuple afghan. Nous attendons vivement des progrès sensibles à cet égard avant le prochain exposé de la MANUA au Conseil.

Nous constatons que le gouvernement intérimaire afghan établit activement des contacts avec le monde extérieur et prend des mesures pour répondre aux attentes de la communauté internationale, ce qui va globalement dans le bon sens. La communauté internationale doit respecter le principe qui veut que ce processus soit dirigé et contrôlé par les Afghans, renforcer les contacts avec le gouvernement intérimaire et toutes les autres parties, et les guider activement pour promouvoir une structure politique ouverte et inclusive et rétablir progressivement l'ordre, l'état de droit et le développement économique.

Nous devons aider l'Afghanistan à accroître les investissements dans l'éducation et la santé, à protéger les droits fondamentaux de tous, y compris les femmes et les enfants, à lutter contre le terrorisme sous toutes ses formes et à développer des liens de coopération et d'amitié avec d'autres pays. Cette fois, le Conseil de sécurité a réorganisé les priorités du mandat de la MANUA à la lumière de l'évolution de la situation sur le terrain. Étant donné que la situation évolue très rapidement et se caractérise par une grande incertitude, il n'est pas facile de faire en sorte que le nouveau mandat soit

adapté aux tout derniers changements, qu'il réponde aux besoins réels du peuple afghan et qu'il soit pragmatique et réalisable.

Je voudrais saisir cette occasion pour remercier tout particulièrement la Norvège, en sa qualité de rédacteur, pour sa communication active avec les membres du Conseil et ses efforts inlassables afin de parvenir à un consensus. Dans le même temps, force est de constater que de nombreux doutes subsistent quant à la pertinence des priorités définies dans la résolution 2626 (2022) et à l'équilibre général des tâches confiées à la Mission, et s'agissant de savoir si elles aboutiront aux résultats escomptés.

Par prudence, nous devrions évaluer les travaux de la MANUA en temps utile et être prêts à procéder à de nouveaux ajustements à tout moment. Nous espérons que la MANUA utilisera pleinement les ressources mises à sa disposition, qu'elle exécutera son mandat de manière ordonnée et équilibrée et qu'elle travaillera en coordination avec les autres organismes des Nations Unies e, en répartissant les tâches pour améliorer sa performance. Tout en respectant toujours la souveraineté et le rôle premier de l'Afghanistan, nous devons prêter attention aux préoccupations légitimes du gouvernement intérimaire afghan et mener nos travaux sur la base d'une compréhension mutuelle et d'une communication active.

À l'heure où les terroristes sont toujours actifs en Afghanistan, la MANUA doit maintenir le contact avec le gouvernement intérimaire et prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité du personnel des Nations Unies.

Cela fait longtemps que les voisins de l'Afghanistan et les pays de la région appuient activement le processus de paix, de réconciliation et de reconstruction en Afghanistan et déploient des efforts considérables pour promouvoir le développement pacifique du pays. La Chine se prépare à accueillir la troisième réunion des Ministres des affaires étrangères des pays voisins de l'Afghanistan et est prête à encourager le renforcement de la communication et de la coordination entre les pays de la région, afin de créer un environnement favorable à la stabilité et à la reconstruction de l'Afghanistan. Nous demandons à la communauté internationale de continuer à accorder l'attention voulue à l'Afghanistan et à investir dans ce pays, pour faire comprendre au peuple afghan qu'il n'a pas été oublié.

La Présidente (*parle en arabe*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante des Émirats arabes unis.

Tout d'abord, je remercie la Norvège d'avoir dirigé les consultations. Je remercie également tous les membres du Conseil de sécurité pour leurs contributions utiles tout au long de ces consultations.

L'adoption d'une nouvelle résolution qui proroge le mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) est une mesure importante qui s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par le Conseil pour faire face à la situation en Afghanistan. Les tâches confiées à la MANUA reflètent l'engagement de la communauté internationale à répondre aux besoins du peuple afghan, notamment des femmes et des filles.

Nous voudrions exprimer notre profonde préoccupation face à la détérioration continue de la situation humanitaire en Afghanistan, étant donné que les Afghans ne disposent pas des liquidités financières nécessaires pour fournir les services requis. Nous sommes également préoccupés par les restrictions importantes aux libertés et aux droits des femmes et des filles, ainsi que par l'escalade de la menace terroriste.

À la lumière de ces réalités, nous comprenons l'importance du mandat qui vient d'être adopté, qui permet à la Mission de poursuivre son rôle essentiel en Afghanistan et de s'attaquer à plusieurs défis urgents qui relèvent de ses attributions. La résolution 2626 (2022) permettra à la Mission d'appuyer les efforts nécessaires pour parvenir à la stabilité en Afghanistan et pour permettre au pays de s'engager sur la bonne voie, vers un avenir plus durable.

Nous nous félicitons que la Mission conserve son rôle en matière de protection des droits des femmes et des filles, un pilier important de ses tâches, notamment au vu de la discrimination qui persiste à leur égard. À ce sujet, nous soulignons qu'il est essentiel que la communauté internationale poursuive ses efforts pour améliorer la situation des femmes et des filles en Afghanistan grâce à une coordination efficace, régulière et durable avec toutes les parties prenantes.

En ce qui concerne la situation humanitaire, malgré les efforts inlassables déployés par l'ONU au cours des derniers mois, les besoins humanitaires ont augmenté considérablement. Nous sommes néanmoins convaincus que la prorogation du mandat permettra à

la Mission de poursuivre son rôle de coordination de l'action humanitaire en collaboration avec les acteurs concernés en Afghanistan.

Nous soulignons également l'importance de l'accès politique dans le mandat de la MANUA. Cet accès permettra à la Mission d'entamer un dialogue avec les Taliban et de transmettre les messages de la communauté internationale quant à l'importance d'une gouvernance globale. Nous réaffirmons également l'importance du rôle joué par l'Organisation de la coopération islamique, qui est un partenaire important pour l'Afghanistan comme pour la MANUA, notamment dans les domaines culturel, religieux et humanitaire.

En conclusion, la prorogation du mandat s'inscrit dans le cadre de notre engagement à relever les défis qui se posent en Afghanistan. La communauté internationale, notamment le Conseil de sécurité, doit rester saisie de la situation en Afghanistan. Les Émirats arabes unis se réjouissent à la perspective de continuer à apporter leur appui en vue d'améliorer la situation en matière de sécurité et d'aider l'Afghanistan et toute la région à parvenir à la stabilité et à la prospérité.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice inscrit sur la liste.

La séance est levée à 10 h 35.